Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Cellule d'Ingénierie et de Servitudes
Pôle Sites et Servitudes

MEMOIRE EXPLICATIF

Concernant le projet d'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du centre de :

MONTMOROT/AU TRONCHET (Jura), n° ANFR : 039 014 0097

Dossier	Commentaires
1 - Emplacement du centre. Département du Jura Commune de MONTMOROT Lieu dit AU TRONCHET Coordonnées géographiques Longitude : 005°E30'30,7" Latitude : 46°N41'01,8" Altitude : 271 mètres NGF	Les coordonnées géographiques sont exprimées en degrés, minutes et secondes (WGS84). La longitude est comptée à partir du méridien origine de Greenwich.
2 - Nature du centre.	Station de terre du ministère de l'intérieur.
3 - Rappel des textes établissant les servitudes. Les servitudes qui font l'objet du présent projet seront établies conformément aux dispositions du code des postes et des communications électroniques (art. L 54 à L 56 et art. R 21 à R 26).	
4 - Etendue et nature des servitudes projetées. 4a - Limites des zones de dégagement. Il sera créé autour du centre : - une zone primaire d'un rayon de 150 mètres.	Les limites de ces zones sont figurées sur les plans joints : - en rouge pour la zone primaire.

Dossier	Commentaires
4b - Limite de cote des obstacles fixes ou mobiles dans les zones de dégagement. Dans les zones de dégagement, il sera interdit, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes définies ci-après : - hauteur maximale autorisée dans la zone primaire de dégagement : 20 mètres hors-sol.	Service à consulter seulement pour demande de dérogation : MONSIEUR LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST SGAMI EST D.S.I.C. Espace Riberpray Rue Belle-Isle BP 51064 57036 METZ CEDEX Tél. : 03 80 44 59 63 ou 03 80 44 59 84
4c- Etendues boisées.	Pas de déboisement envisagé.
5 - Obstacles existant dans les zones de servitudes envisagées.	Néant à la connaissance du demandeur.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Cellule d'Ingénierie et de Servitudes
Pôle Sites et Servitudes

MEMOIRE EXPLICATIF

Concernant le projet d'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du faisceau hertzien :

De MONTMOROT/AU TRONCHET (Jura), n° ANFR : 039 014 0097
à LONS-LE-SAUNIER/1 R DE MONTAIGU (Jura), n° ANFR : 039 014 0127

Dossier	Commentaires
1 – Parcours du faisceau. Station terminale A Département du Jura Commune de MONTMOROT Lieu dit AU TRONCHET Coordonnées géographiques Longitude : 005°E30'30,7" Latitude : 46°N41'01,8" Altitude : 271 mètres NGF Station terminale B Département du Jura Commune de LONS LE SAUNIER Lieu dit 1 R DE MONTAIGU Coordonnées géographiques Longitude : 005°E33'18,1" Latitude : 46°N40'06,2" Altitude : 280 mètres NGF 2 – Rappel des textes établissant les servitudes. Les servitudes qui font l'objet du présent projet seront établies conformément aux dispositions du code des postes et des communications électroniques (art. L 54 à L 56 et art. R 23 à R 26).	Les coordonnées géographiques sont exprimées en degrés, minutes et secondes (WGS84). La longitude est comptée à partir du méridien origine de Greenwich.

Dossier	Commentaires
3 – Etendue et nature des servitudes projetées . 3a – Limites de la zone spéciale de dégagement. Entre les deux stations mentionnées plus haut, il est créé une zone spéciale de dégagement dont la largeur est fixée à 110 mètres. Cette zone est figurée en VERT sur le plan joint.	Services à consulter seulement pour demande de dérogation : MONSIEUR LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST SGAMI EST D.S.I.C. Espace Riberpray Rue Belle-Isle BP 51064 57036 METZ CEDEX Tél. : 03 80 44 59 63 ou 03 80 44 59 84
3b – Limite de cote des obstacles fixes ou mobiles dans la zone spéciale de dégagement. Dans la zone spéciale de dégagement ainsi définie, il sera interdit, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes rapportées au nivellement mentionnées sur la coupe de terrain du plan joint.	
3c- Etendues boisées.	Pas de déboisement envisagé.
4 – Obstacles existant dans les zones de servitudes envisagées.	Néant à la connaissance du demandeur.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Secrétariat Général
D.S.I.C. / C.I.S.
PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE
PLACE SAINT ETIENNE
31038 TOULOUSE CEDEX

Faisceau hertzien
de MONTMOROT/AU TRONCHET
à LONS-LA-SAUNIER/1 R DE MONTAIG

Service à consulter seulement pour demande de dérogation pour le département du JURA (39)

MONSIEUR LE PREFET
DE LA ZONE DE DEFENSE EST
SGAMI EST
D.S.I.C.
ESPACE RIBERPRAY
RUE BELLE-ISLE
BP 51064
57036 METZ CEDEX

STATION : MONTMOROT/AU TRONCHET
AU TRONCHET
CHEMIN COMMUNAL 16
CODIS
MONTMOROT
N° ANFR : 039 014 0097

Coordonnées géographiques (WGS-84)
- longitude : 005E3030.7
- latitude : 46N4101.8
- altitude : 271.00 m NGF

Caractéristiques techniques
- support d'antennes : - pylône de 30.00 m
- altitude de l'antenne : 297.00 m NGF
- cote sommitale : 301.00 m NGF.

STATION : LONS-LE-SAUNIER/1 R DE MONTAIGU
1 RUE DE MONTAIGU
RESIDENCE BEL HORIZON

LONS LE SAUNIER
N° ANFR : 039 014 0127

Coordonnées géographiques (WGS-84)
- longitude : 005E3318.1
- latitude : 46N4006.2
- altitude : 280.00 m NGF

Caractéristiques techniques
- support d'antennes : - pylône de 2.00 m
  - bâtiment de 25.00 m
- altitude de l'antenne : 307.00 m NGF
- cote sommitale : 307.00 m NGF.

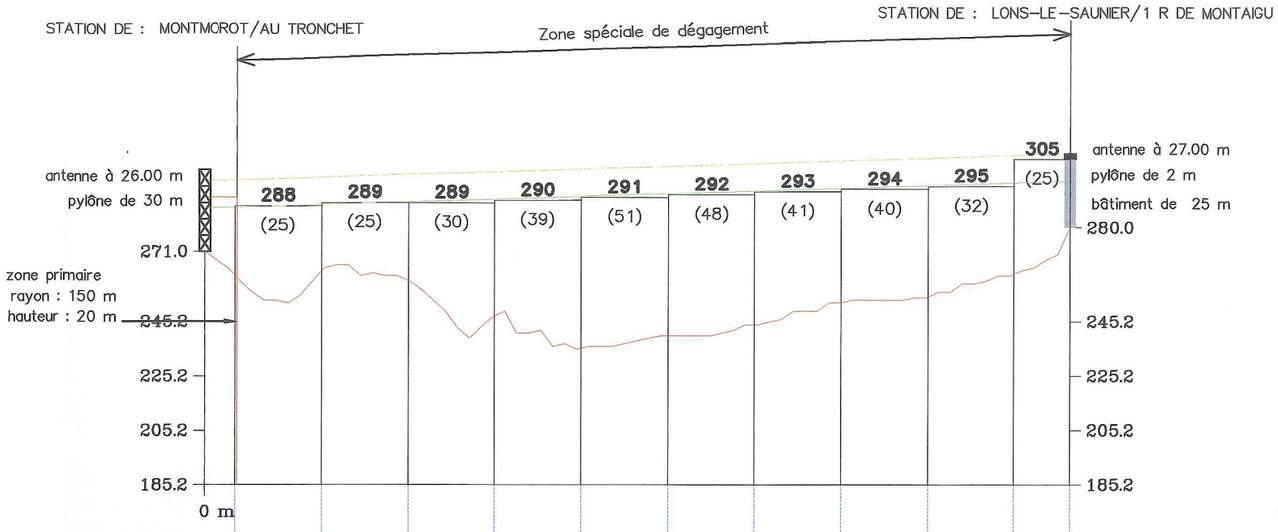

SERVITUDES DE PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

STATION DE MONTMOROT/AU TRONCHET

- Une zone primaire (cercle) de rayon 150 m dans laquelle toute construction nouvelle, fixe ou mobile sera limitée à une hauteur de 20 m.

Zone spéciale de dégagement de 110 mètres de largeur sur une longueur de 3.810 km
Dans cette zone, toute construction nouvelle, fixe ou mobile, sera limitée aux altitudes reportées, en caractères gras, sur le profil et le tracé de faisceau.

DEPARTEMENTS ET COMMUNES GREVES DE SERVITUDES

JURA (39)

- LONS LE SAUNIER
- MONTMOROT

PLAN n 39-010-PT2-LH du 30 septembre 2013

- longueur du faisceau : 3.950 km
- échelle d'entrée : 1:50000
- échelle de sortie : 1:25000
- échelle des hauteurs : 1:2000
- limites administratives :
- zone spéciale de dégagement :
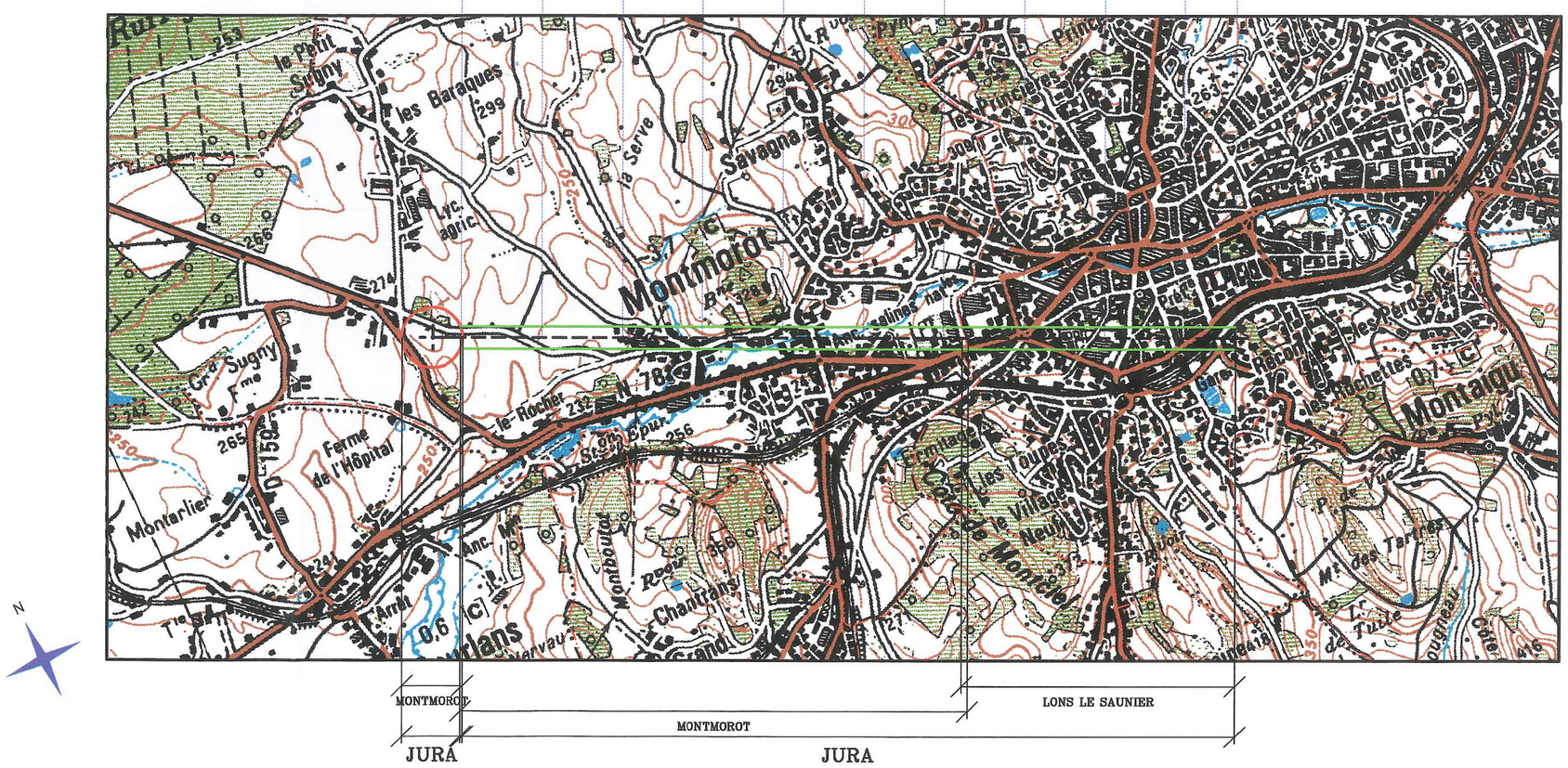
"SCAN 50 ©© IGN - 1999 - Application radioélectrique"